**PROVINCE DE QUÉBEC**
**MJNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mai 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle de Saint-Joseph-de-Kamouraska au 130, Route de l'Église.

Sont présents : Nancy St-Pierre, mairesse
Michel Bélanger, conseiller siège no. 1
Jérémy Huckle, conseiller siège no. 2
Charles Montamat, conseiller siège no. 3
Francis Boucher, conseiller siège no. 4
Manon Guérette, conseillère siège no. 5
Renaud Ouellet, conseiller siège no. 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

## 1 - MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 02 par madame Nancy St-Pierre.

Monsieur René Dufour, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance

**ACCEPTÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**01-05-2025**

## 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Sur ce, l'ordre du jour est accepté.

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et période de questions
   3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025
   3.2 Première période de questions
4. Correspondance
   4.1 Lettre de refus MRC – Projet Tisseurs de mémoire
   4.2 Réno-Région_Réponse Courriel Christine Labrie
   4.3 Courriel_MRC_Projet Loisir Culturel municipal
   4.4 Communauté de pratique RH en dév. local MRC Kamouraska
5. Administration
   5.1 Mise à jour du poste de soutien et de relève
   5.2 Emploi Carrière – Contribution SELSC
   5.3 Terrain de jeux -Réunion parents
   5.4 Changement de titre pour le matricule 68_Contrat révisé
   5.5 Achat du camion – Mode de paiement du camion et publication SEAO
   5.6 Adhésion à l'ADMQ et à Munys
   5.7 Point des comités
   5.8 Point du maire
   5.9 Point du DG
6. Déneigement / Nil
7. Sécurité publique et civile /Nil
8. Hygiène du milieu
   8.1 Installations septiques non conformes

9. Aqueduc – Égout – Matières résiduelles
   9.1 Offre de service Premier Tech
   9.2 Go Consigne – Informations
   9.3 Achat d'équipement – pièges à castors
   9.4 PGMR 2024 et Sommaire
   9.5 Plastique agricole
10. Urbanisme
   10.1 Mise à jour de l'échéancier des étapes du plan de zonage et urbanisme
   10.2 Dossier Matricule 6974_48_5142.00_0000
   10.3 Développement promoteurs – Rencontre le 12 mai
11. Voirie
   11.1 Quai route de l'église – Demande de commandite Desjardins
   11.2 Lettre de Yvan Drapeau-Demande de sablage Rang 8
12. Comptes à payer (avril 2025)
   12.1 Versement à la MRC +le montant de 1000 $ Convention Arts Publics
13. Commandites, adhésions et renouvellement
   13.1 Invitation Tournoi de golf Fondation Annette Cimon Lebel
14. Divers
   14.1 Plan de développement local
   14.2 Dépôt d'une demande de financement – Fête nationale 2025
   14.3 Dépôt d'une demande de commandite à la MRC-Concert Paysages sonores
   14.4 Souper de la Fabrique le 17 mai – Billets disponibles à la municipalité
   14.5 Révision des taux de location de salle et des frais connexes
   14.6 Service Internet à la caserne
15. Deuxième période de question
16. Levée de la séance

**SUR PROPOSITION DE CHARLES MONTAMAT**

**APPUYÉ DE FRANCIS BOUCHER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

## 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**02-05-2025**

**3.1 ATTENDU QU**'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire lecture en séance;

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

**SUR PROPOSITION DE RENAUD OUELLET**

**APPUYÉ DE MANON GUÉRETTE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

### 3.2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen (matricule 6974_48_5142.00_0000) parle de la reconstruction de son garage. Les démarches à entreprendre sont décrites au point 10.2.

## 4. CORRESPONDANCE

### 4.1 Lettre de refus MRC – Projet Tisseur de mémoire

Le projet a été refusé. La somme demandée était de 5k$.

L'enveloppe totale était de 20K pour toute la MRC de Kamouraska

*Résumé du projet : Ce projet vise à dynamiser l'offre culturelle de Saint-Joseph-de-Kamouraska en misant sur une programmation innovante et intergénérationnelle, mettant en valeur le patrimoine immatériel, les récits et la créativité contemporaine.*

*Grâce à la participation d'auteurs multidisciplinaires reconnus tels que Boucar Diouf, Fred Pellerin ou Christian Bégin, le projet proposera une série d'activités interactives favorisant l'échange entre les générations, la mise en*

*récit de l'identité régionale et, à moyen terme, l'intégration des nouvelles technologies dans la diffusion du patrimoine régional.*

**4.2 Réno-Région -Réponse courriel de Mme Christine Labrie**

Voir courriel en pièce jointe :

**Le point important :** Le député de Laurier-Dorion et le responsable solidaire du dossier du logement et de l'habitation, Andrés Fontecilla, a présenté une motion à l'Assemblée nationale il y a deux semaines pour demander au gouvernement de renouveler le financement de ce programme. Le gouvernement a refusé l'adoption de cette dernière.

**03-05-2025** **4.3 Courriel MRC Loisir culturel municipal**

Pour donner suite à la demande d'aide financière concernant le projet : « Projections Saint-Joseph-de-Kamouraska Films et Rencontres Communautaires », un courriel de madame Jeanne Maguire nous informe que notre demande d'aide financière sera entérinée au conseil de la MRC le 14 mai 2025.

**4.4 Communauté de pratique RH en développement local MRC Kamouraska**

Le matricule 68 participera à des rencontres mensuelles afin de développer une communauté de pratique ayant comme objectif de développer un réseau d'entraide entre les divers intervenants du Kamouraska.

## 5- ADMINISTRATION

**5.1 Mise à jour du poste de soutien et de relève**

La municipalité a reçu deux CV de deux candidates.

La première candidate a déjà été rencontrée le 16 avril dernier par le directeur général et l'adjointe et la rencontre s'est avérée positive. Toutefois, cette candidate n'est pas encore disponible afin de faire le saut à la municipalité étant retenue par son travail existant. L'option de lui offrir un contrat pour effectuer certaines tâches serait possible. Elle a formulé un intérêt plus marqué pour les chiffres que pour les lettres.

La seconde candidate sera rencontrée le 7 mai à 13 h 30.

Un compte-rendu sera acheminé au comité des ressources humaines qui pourront alors prévoir une rencontre avec les candidates.

5.2 Emploi Carrière - Été Contribution Service Emploi et Développement Social Canada

La subvention accordée pour une seule monitrice par Service Emploi et Développement Social Canada et cette subvention représente 50% puisque la demande a été formulée par la municipalité et non par l'OTJ.

La somme accordée est de 2 254$.

Toutefois, éthiquement, il s'agit de la bonne façon de procéder puisque c'est la municipalité qui paie les salaires et s'occupe du terrain de jeux.

Deux personnes ont signifié leur intérêt à occuper le poste.

**5.3 Terrain de jeux**

Une rencontre avec les parents a été convoquée via Facebook le 6 mai à 19 h afin de regarder les options avec eux.

Après une conversation téléphonique avec l'agent de développement de Saint-André, il serait possible d'envoyer les enfants à leur camp de jour. Les parents n'auraient qu'à inscrire leurs enfants directement sur le formulaire disponible sur le site Web de Saint-André et coordonner avec Saint-Joseph pour le service de navette.

Un service de navette pourrait être organisé pour recueillir les enfants à la salle multifonctionnelle et les amener à Saint-André.

Saint-André a présentement 4 monitrices pour leur camp de jour. S'il y a un besoin pour une monitrice additionnelle, la candidate choisie pourra alors joindre l'équipe du camp de jour.

Le scénario choisi sera déterminé lors de la rencontre avec les parents et la décision finale sera soumise à la séance extraordinaire du 12 mai.

**03-05-2025**

**5.4 Changement de titre pour le matricule 68 Contrat révisé**

**ATTENDU QUE** le matricule 68 cumule un nombre croissant de tâches relevant à la fois de l'agent de développement et de l'adjointe administrative;

**ATTENDU QUE** le matricule 68 est régulièrement sollicité par la MRC pour participer à des rencontres de réseautage;

**ATTENDU QUE** le matricule 68 est également invité à soumettre des projets dans le cadre d'appels à projets

**ATTENDU QU'il** est souhaitable de faciliter les communications avec l'ensemble des collaborateurs et des intervenants;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ :**

**QUE** le titre du poste occupé par le matricule 68 soit modifié, passant de *« Adjointe administrative et vie communautaire »* à « *Adjointe administrative et agent de développement »;*

**QUE** le contrat de travail soit révisé en conséquence afin de refléter le nouveau titre;

**QUE** madame Nancy St-Pierre, mairesse et monsieur René Dufour, directeur général et greffier trésorier soient autorisés à signer ledit contrat.

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER**

**APPUYÉ DE MANON GUÉRETTE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

**04-05-2025**

**5.5 Achat du camion – Mode de paiement**

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à l'acquisition d'un camion **Ford F-150, année 2023**, le **10 avril 2025**, pour un montant de **51 069,02 $**, auquel s'ajoutent des frais d'immatriculation de **374,82 $**, pour un total de **51 443,84 $**;

**ATTENDU QUE** la municipalité a choisi de régler l'achat comptant à même les fonds disponibles dans ses comptes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ :**

**QUE** la somme de 25 000$ provenant du folio 113542 (épargne avec opérations) soit transférée au compte courant 120114;

**QUE** la somme de 10 000$ provenant du folio 113542 (compte d'épargne et de placement ET1) soit transférée au compte courant 120114;

**QUE** la somme de 10 000$ provenant du folio 120114 (compte avantage entreprise ET1) soit transféré dans le même compte courant avec opérations 120114;

**QUE** le paiement complet du camion, soit **51 443,84 $**, soit effectué à partir du folio **120114**.

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER**

**APPUYÉ DE MANON GUÉRETTE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

**Note** : Le contrat sera déposé sur le SEAO au cours de la semaine du 5 mai.

**Suggestion :** Des remboursements mensuels équivalents seront faits au compte épargne de la municipalité sur une période de 60 mois, sans intérêt. (44 418 $ /60 mois = 740.30 $ /mois)
La municipalité a choisi le paiement comptant puisque le taux de financement de la caisse était de 8%. Dans le budget, une dépense annuelle de 10k$ était prévue.

### 5.6 Adhésion à l'ADMQ et Munys

La démarche d'adhésion seront complétées au plus tard le 15 mai.

### 5.7 Point des comités

**Charles Montamat – Gestion des matières résiduelles :**

- ✓ La régie s'occupera de la gestion des bacs; un autocollant sera collé sur les bacs et seulement ces derniers seront recueillis?

**Manon Guérette – Bibliothèque :**

- ✓ L'activité de Pâques a eu lieu
- ✓ Lunettes 3D

### 5.8 Point du maire

**Nancy St-Pierre - Présentation des rencontres auxquelles elle a assisté et assistera:**

- ✓ Comité de développement
- ✓ FQMA
- ✓ Rencontre avec caisse Desjardins, Mme Castonguay
- ✓ Démarche avec Robin Laplante pour le défibrillateur
- ✓ Tourisme Kamouraska (rencontre le 13 mai)
- ✓ KamEst (rencontre le 12 mai)

### 5.9 Points du D.G.

- ✓ TECQ la demande de 121 000 $ sera faite au plus tard le mercredi 7 mai.
- ✓ Comptable

## 6. DÉNEIGEMENT / NIL

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE / NIL

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU

### 8.1 Installations septiques non conformes

48 installations septiques fosses ont été répertoriées non conformes.

L'information quant au crédit d'impôt remboursable pour la mise à niveau ou le remplacement du système d'assainissement des eaux usées sera inclue dans le prochain bulletin :

**Crédit d'impôt provincial**
- Jusqu'à 5 500 $ en remboursement.
- Pour les travaux effectués entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2027.
- Couvre 20 % des dépenses admissibles au-delà de 2 500 $.
- Travaux admissibles uniquement s'ils sont réalisés par un entrepreneur qualifié.
- Plus d'infos : https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/

## 9. AQUEDUC – ÉGOUT - MATIÈRES RÉSIDUELLES

05-05-2025

### 9.1 Offre de service Premier Tech

**ATTENDU QUE** les tâches requises sur les îlots d'Ecoflo, soient : l'échantillonnage instantané, l'interprétation des résultat, l'entrée des données au DSOMAEU et la préparation du rapport annuel et que ces tâches doivent être effectuées mensuellement;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a pas les ressources en main d'œuvre nécessaires pour y parvenir;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ :**

**QUE** le mandat de ces opérations soit confié Premier Tech au coût mensuel de 660$, plus un frais d'ouverture de dossier de 200$, soit un total annuel de 7 440 $ plus les taxes applicables;

**QUE** monsieur René Dufour, directeur général et greffier trésorier soit autorisé à signer ladite entente

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE**

**APPUYÉ DE CHARLES MONTAMAT**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

### 9.2 GO CONSIGNE

**Résumé – Programme Go Consigne**

Le programme Go Consigne est un service de collecte à domicile des contenants consignés, offert gratuitement aux citoyens dans certaines régions du Québec. Il vise à faciliter le retour des bouteilles et canettes tout en encourageant des comportements écoresponsables.

Les citoyens s'inscrivent en ligne, déposent leurs contenants dans des sacs identifiés, puis le service passe les récupérer à domicile. Le montant de la consigne est ensuite crédité automatiquement dans leur compte.

Bien que le service ne soit pas encore offert partout, il est en déploiement progressif, et il est possible de vérifier la couverture pour notre territoire via leur site Web. C'est un service à surveiller pour une éventuelle promotion auprès des citoyens lorsque disponible.

Proposition : Définir un ou deux endroits dans la municipalité pour le service, que les sommes recueillies soient remises à un ou plusieurs comités lors de l'adoption du budget par un tirage au sort, ce qui aiderait d'aider à avoir la participation du public.

06-05-2025

### 9.3 Achats de pièges à castors

Achat requis pour les pièges à castor

Pièges 330 super x (2) 45,99$
Outil sécurité 11,99$
Pince sécurité 61,99$

Total : 165.96$

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE**

**APPUYÉ DE CHARLES MONTAMAT**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

### 9.4 PGMR 2024 et sommaire

Les rapports sont déposés sur le nuage

### 9.5 Plastique agricole

Une résolution été acheminée à différentes instances gouvernementales et qui demande :

***QUE*** *le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska demande au gouvernement du Québec de prélever les redevances auprès des fabricants de plastiques agricoles et finance de façon adéquate AgriRÉCUP, soit le seul organisme reconnu par le gouvernement pour assurer la gestion et la valorisation des plastiques agricoles réglementés par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises.*

***QUE*** *le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska achemine cette résolution à Monsieur Mathieu Rivest, député provincial de la Côte-du-Sud, Monsieur Francis Gauthier, coordonnateur principal chez AgriRÉCUp, Monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Monsieur Martin Caron, président général, Maison de l'UPA, Madame Nathalie Lemieux, présidente de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent, Madame Mylène Bourque, présidente du Syndicat de l'UPA du Kamouraska, à Monsieur Nicolas Chaput, président du conseil d'administration de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR), (AOMGMR), de même qu'à toutes les municipalités sur le territoire desquelles la Régie a compétence.*

## 10. URBANISME

### 10.1 Mise à jour de l'échéancier des étapes du plan de zonage et urbanisme

L'avis public, adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum concernant le règlement de zonage # 293-2025 abrogeant et remplaçant le règlement de zonage # 127 actuellement en vigueur sur le territoire de municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, a été publié le 28 avril dans le Placoteux.

**CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE**

La demande doit :

1° indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;

2° être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

3° être reçue par la municipalité, au bureau municipal situé au 140-A, Route de l'Église à Saint-Joseph-de-Kamouraska, au plus tard le **7 mai 2025**

À ce jour, la municipalité n'a reçu aucune demande.

Si la tendance se maintient, le conseil pourra adopter Adoption des règlements de zonage et d'urbanisme ainsi que le règlement sur la tarification à la séance extraordinaire du 12 mai.

07-05-2025 **10.2 Dossier matricule - 6974_48_5142.00_0000**

Le citoyen a expliqué sa situation à la période de questions quant à la reconstruction de son garage. La démarche suivante sera entreprise :

a) Le citoyen contactera l'arpenteur afin de localiser la conduite.
b) La municipalité entreprendra les démarches pour la modification de la servitude chez le notaire pour donner suite aux recommandations de l'arpenteur. Ces frais seront payés par la municipalité.
c) L'inspecteur municipal contactera l'arpenteur.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL BÉLANGER**

**APPUYÉ PAR RENAUD OUELLET**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

**10.3 Présentation du projet de Claude Ouellet le 12 mai**

Rencontre a eu lieu le 22 avril avec Guillaume Bouchard, Nancy St-Pierre, René Dufour, Robin Lapointe, Pierre Villemure, Sébastien Beaulieu, Claude Ouellet. Et William Lévesque.

Après la séance extraordinaire du 12 mai, monsieur Ouellet viendra présenter son projet. Il sera accompagné de Guillaume Bouchard et Yann Franc-Girard.

## 11. VOIRIE

**11.1 Quai route de l'Église**

La préparation d'une demande de commandite est en cours et devrait être finalisée vers le 9 mai.

08-05-2025 **11.2 Lettre de Yvan Drapeau – demande de sablage Rang 8**

**ATTENDU QUE** LE Conseil municipal mandate l'inspecteur municipal à analyser et évaluer sur place les besoins du citoyen selon l'ordre des priorités.

**QUE** l'inspecteur municipal communique avec le citoyen et l'informe de ses constats;

**QUE** rapport soit rendu au Conseil lors de la prochaine séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR RENAUD OUELLET**

**APPUYÉ PARMANON GUÉRETTE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

**11.3 Abattage des arbres – Coûts additionnels**

Ce dossier est annulé

09-05-2025 **12 – COMPTES À PAYER (pour le mois de mars 2025)**

**SUR PROPOSITION DE RENAUD OUELLET**

**APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER**

Les comptes à payer s'élèvent à **: 48 430.14 $**

Les comptes incompressibles s'élèvent à : **5 100.57 $**

Le montant de la marge de crédit s'élève à : **0$**

**12.1 Versement doit être fait à la MRC au montant de 1000 $ tel que prescrit à la convention des arts publics**

## 13. COMMANDITES. ADHÉSION ET RENOUVELLEMENT

10-05-2025

### 13.1 Invitation -Tournoi de golf Fondation Annette Cimon Lebel

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal souhaite apporter son soutien la Fondation Annette Cimon Lebel.

**QUE** le Conseil municipal remette la somme de 100$ à titre de don à la Fondation Annette Cimon Lebel.

**IL EST PROPOSÉ PAR : CHARLES MONTAMAT**

**APPUYÉ PAR : MICHEL BÉLANGER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

## 14. DIVERS

### 14.1 Plan de développement local

Le plan corrigé sera fait d'ici le 15 mai et la première rencontre du comité sera convoquée au cours de la semaine du 19 mai.

11-05-2025

### 14.2 Dépôt d'une demande de financement – Fête nationale 2025

**ATTENDU QUE** La demande de financement au montant de 1 131$ a été déposée par la municipalité auprès du mandataire des festivités de la fête nationale qui aura lieu le 23 juin.

**ATTENDU QUE** le comité de développement se chargera de l'organisation de la fête.

**ATTENDU QUE** la demande et l'horaire des activités sont déposés sur le nuage.

**ATTENDU QUE** la demande de financement a été préparée et transmise par le matricule 68;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé MANON GUÉRETTE et appuyé PAR RENAUD OUELLET**

:

**QUE** le Conseil autorise, de façon rétroactive, le matricule 68 à avoir procédé à la transmission de ladite demande au mandataire.

**PROPOSÉ PAR : DE MANON GUÉRETTE**

**APPUYÉ PAR : RENAUD OUELLET**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

### 14.3 Dépôt d'une demande de commandite à la MRC-Concert Paysages sonores

Une demande de commandite de 1 000 $ a été transmise en ligne dans le cadre du programme de commandite générale de la MRC.

Cette demande concerne le concert « Paysages Sonores », projet présenté par Mme de Courval lors de la séance du 7 avril.

La date réservée pour ce concert est le 19 juillet.

Une rencontre avec Madame de Courval aura lieu de 14 mai à 11 h 30 pour prévoir la logistique de l'événement.

12-05-2025

### 14.4 Souper de la Fabrique le 17 mai - Honorer les bénévoles

La municipalité a en main 10 billets à vendre; à ce jour 6 billets sont vendus, il en reste donc 4 de disponibles.

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal souhaite souligner la générosité des bénévoles à la participation citoyenne lors du souper de la Fabrique du 17 mai 2025;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal souhaite remettre des prix de présences parmi les bénévoles présents lors de ce souper.

**QUE** le Café de l'Église donne 5 certificats cadeaux de 10$ chacun tenant lieu de prix de présence.

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE**

**APPUYÉ PAR MANON GUÉRETTE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

**14.5 Révision des taux de location de salle et des frais connexes**

Le taux de locations du café et de la grande salle seront révisés en ajoutant les différentes options telles que la location du projecteur, des nappes et du service de traiteur ou de café qui est de plus en plus en demande.

Un ajustement des coûts en fonction des frais de chauffage entre autres est aussi nécessaire et les frais d'entretien ménager.

Pour les contrats déjà signés, le changement de prix n'aura aucun effet.

Lors de la séance de juin, la direction proposera la nouvelle liste de prix.

**14.6 Service Internet à la caserne**

Attente du passage de Tommy.

## 15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Nicolas viendra porter des livres.

**13-05-2025** **16. Clôture de la séance**

Heure : 21 h 39

**SUR PROPOSITION DE FRANCIS BOUCHER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

| | |
|---|---|
| Nancy St-Pierre<br>Mairesse | René Dufour<br>Directeur général et greffier-trésorier |

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier